

Parc naturel régional Livradois-Forez

Charte 2026-2041

Le Parc évolue

Je m'implique pour ~~son~~ avenir
notre

Forums publics

Septembre 2022



l'Auvergne, côté soleil levant

Programme de la soirée

18h00 - Mot d'accueil

18h05 - Temps 1 : Présentation de la démarche

18h40 - Temps 2 : Partage des premiers constats

19h00 - Temps 3 : Séquence participative

20h00 - Pot convivial



TEMPS 1 :

Présentation de la démarche



Qu'est-ce qu'une charte ?

La charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire

- Un **projet** pour le territoire pour 15 ans
- Un projet de développement fondé sur la **protection et la mise en valeur** de son patrimoine et de ses paysages
- Des orientations partagées et des mesures mises en œuvre par les **signataires** de la charte : *les communes et EPCI, le(s) Département(s), la (les) Région(s) et l'État*
- Un **document de référence** pour le Syndicat Mixte du Parc, qui a un rôle de mise en cohérence des politiques publiques, mais aussi pour les signataires



Un projet défini localement ... en réponse aux objectifs d'un PNR

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Comment agit un Parc naturel régional (PNR) ?

Pour mettre en œuvre sa charte, le PNR s'appuie sur les compétences des collectivités, stimule et met en relation les acteurs pour porter des projets de protection et de développement durable pour son territoire :

- L'action des collectivités ayant approuvé la charte, notamment en matière d'urbanisme, mais aussi de patrimoine, de tourisme, d'eau, etc.
- L'action des organismes socio-professionnels (associations, agriculteurs...) à travers des conventions de partenariat : valorisation du patrimoine, éducation à l'environnement, tourisme durable, mesures agri-environnementales...
- L'action de l'Etat dans ses choix d'aménagements et de réglementation.
- L'action du Syndicat Mixte en charge de la gestion du PNR.



Le périmètre de révision de la Charte

191 communes

353 815 hectares

113 945 habitants

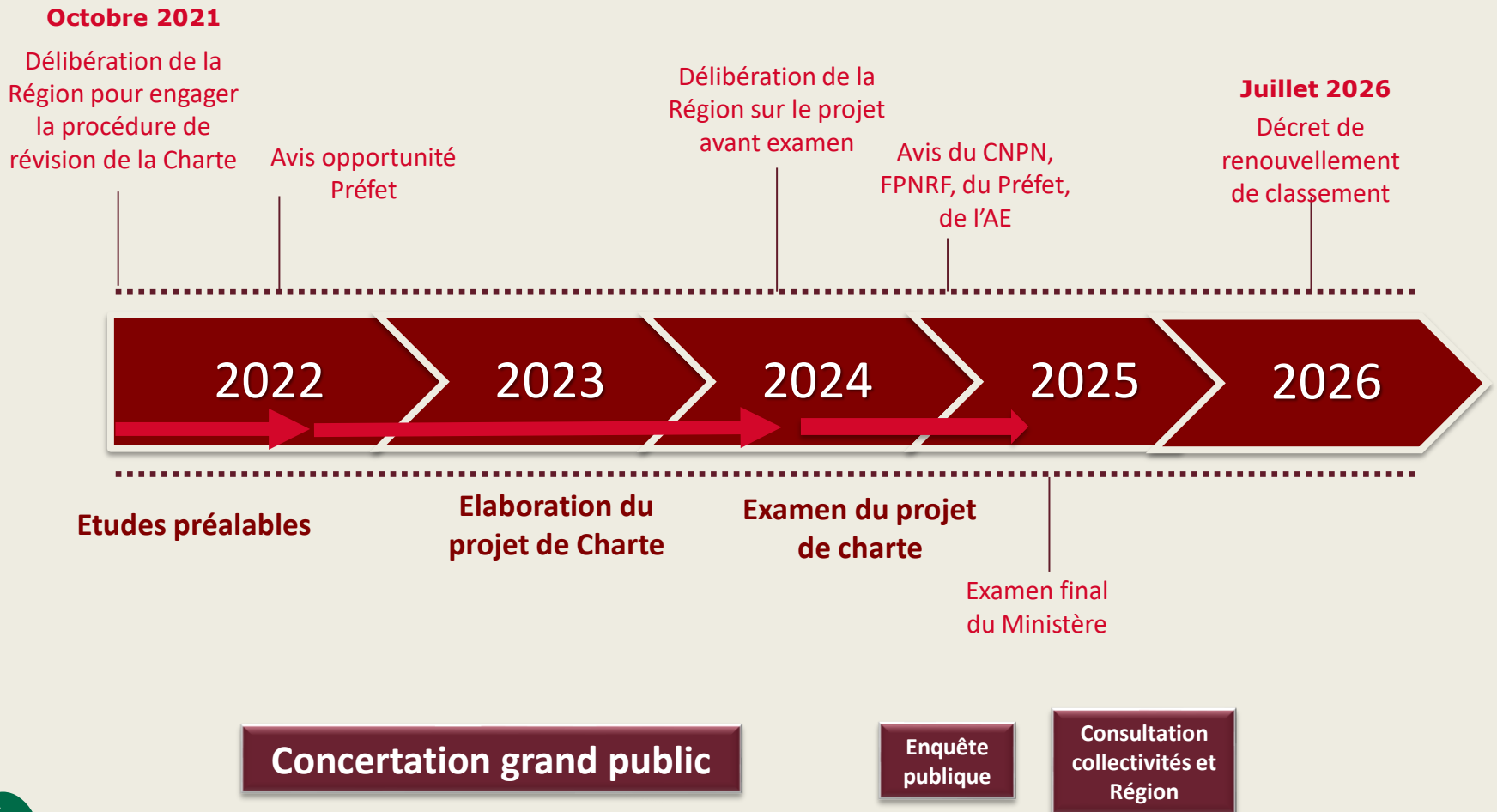
14 EPCI

4 départements

1 région



La procédure de révision de la charte



Les grandes étapes de la concertation

Fév. 2022

1

Diagnostic et évaluation

L'état du territoire et les évolutions possibles

Sept 2022

Enjeux

2

Projet stratégique de la charte 2026-2041

La vision et les ambitions

Avril 2023

3

Projet opérationnel de la charte 2026-2041

Les orientations et les mesures

Mars 2024

Concertation public

Tournée participative

Septembre 2022

Assemblée citoyenne

Novembre 2022
Janvier 2023

Tournée participative

Avril / mai 2023

Assemblée citoyenne

Juin 2023



Les règles du jeu de la concertation

- La concertation doit permettre à tout un chacun de s'exprimer et d'être entendu
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à **donner une information transparente et pertinente** sur le projet de révision de sa charte
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à faire participer le public sur un projet de Charte en cours d'élaboration et à **tenir compte des avis formulés, tout en conservant le pouvoir de décision final**
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à considérer toutes les observations, propositions, préoccupations et avis exprimés, et à **faire état des suites qu'il entend leur donner**



Les modalités de concertation

- **Les tournées participatives** : 3 jours pour sillonner le territoire et aller à la rencontre des habitants pour recueillir leur avis
- **L'assemblée citoyenne** : une 40^e d'habitants et d'acteurs locaux volontaires qui se réuniront à 3 reprises pour contribuer à la révision de la Charte en apportant un regard neuf et positif sur le territoire
- **Le site dédié au projet** : 2041.parc-livradois-forez.org pour s'informer et formuler des avis sur le projet de révision
- **Le suivi de la démarche** : les comptes-rendus des réunions, des synthèses produites aux grandes étapes de la concertation et un bilan de la concertation



Questions/réponses



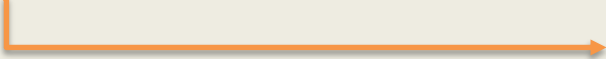
TEMPS 2 :
Partage des
premiers constats






Structuration du diagnostic

LES PATRIMOINES




- Le patrimoine naturel
- Le paysage
- Le patrimoine architectural et culturel

LES RESSOURCES




- La ressource en eau
- La forêt
- L'agriculture
- L'énergie
- Les ressources en matériaux

CADRE DE VIE ET ORGANISATION TERRITORIALE



- Les dynamiques démographiques et résidentielles
- L'offre d'emplois et de services, mobilités
- Le tourisme de séjour et les loisirs de proximité



- Le développement culturel
- L'éducation au territoire
- Les risques et nuisances
- La coopération



1. Les patrimoines

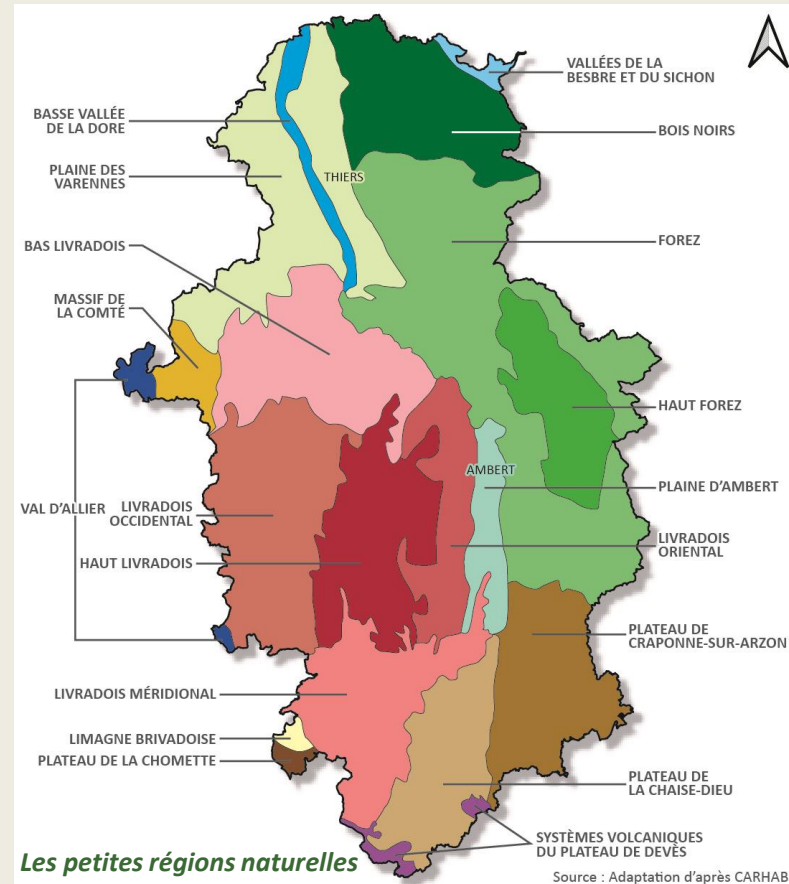




Biodiversité

- **Diversité d'habitats naturels** en lien avec les différents étages altitudinaux et les influences climatiques, caractérisés par des espaces boisés dominants, de nombreux milieux humides et de vastes prairies permanentes
- 200 espèces animales protégées et 250 espèces de flore protégées présentes, mais des **tendances d'évolution négatives**
- Une **faible fragmentation écologique** du territoire malgré la RD906 et l'A89
- Un **taux de protection inférieur à 0,5%**, malgré un intérêt écologique reconnu sur près de 15% → ses **outils de gestion** davantage développés avec 27 sites Natura 2000
- Des conciliations difficiles avec **certaines activités forestières et agricoles** et des perturbations sur les milieux aquatiques et humides

De multiples pressions : changement climatique, développement des loisirs, urbanisation ...

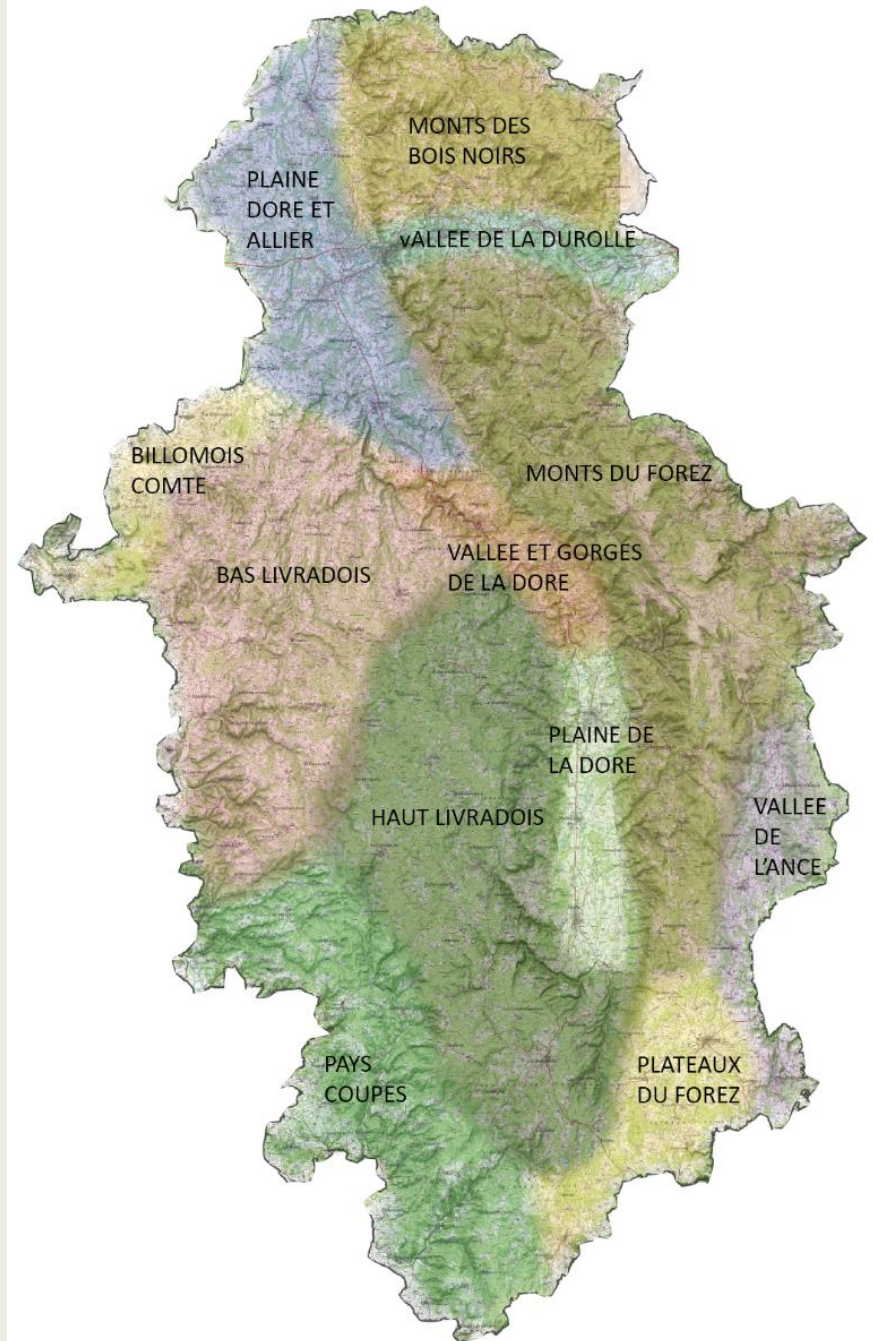


Des milieux remarquables : Hautes-Chaumes, tourbières et zones humides de montagne, forêts de plaine et de montagne, coteaux secs et chauds, gorges rocheuses et vallées encaissées, cours d'eau et zones alluviales, bocages et prairies



Paysage

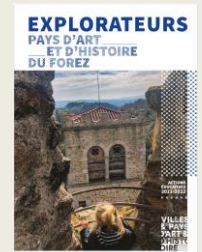
- Une **diversité de paysages**, structurée par les gradients d'altitude et les équilibres agroforestiers
- Un **rapport à l'eau** très fort, et un **patrimoine industriel** très présent
- Une **organisation du bâti ancien** en villages et hameaux, et des paysages très « habités »
- Des **menaces à considérer** :
 - Uniformisation des paysages forestiers (plantations mono-spécifiques, disparition des forêts jardinées)
 - Uniformisation des paysages agricoles (mécanisation, agrandissements)
 - Disparition des structures de polyculture élevage (haies, arbres, prairies humides, vergers...)
 - Standardisation des constructions (aire urbaine de Clermont Ferrand, à proximité des infrastructures...)





Patrimoines culturel et architectural

- Un **patrimoine bâti très riche** : 9 SPR, 5 sites inscrits, 190 Monuments Historiques
- Une **densité de patrimoine non protégé**, et des **savoir faire architecturaux** (pisé, pierre, bois...)
- Des **patrimoines immatériels** : savoir-faire, patrimoine littéraire, linguistique...
- Des **politiques et équipements de valorisation** : route des métiers, Pays d'Art et d'Histoire
- **Des menaces à considérer** :
 - Manque d'appropriation des patrimoines, sentiment de « désaffection culturelle » et d'un manque de cohérence entre les politiques de valorisation
 - Pressions des constructions contemporaines sur les patrimoines bâtis et architecturaux
 - Baisse des fréquentations dans les équipements d'accueil autour des savoir faire



2. Les ressources





Eau

Un **bon état des masses d'eau** mais des dégradations constatées en lien avec la morphologie des cours d'eau ou des pollutions chimiques et organiques

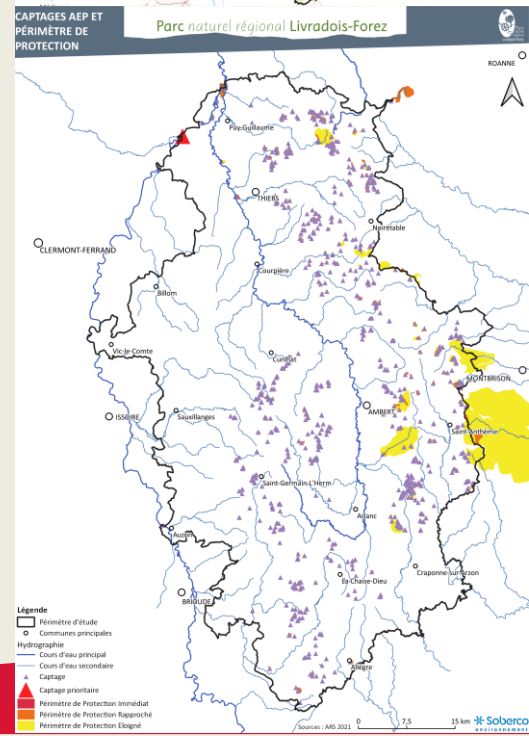
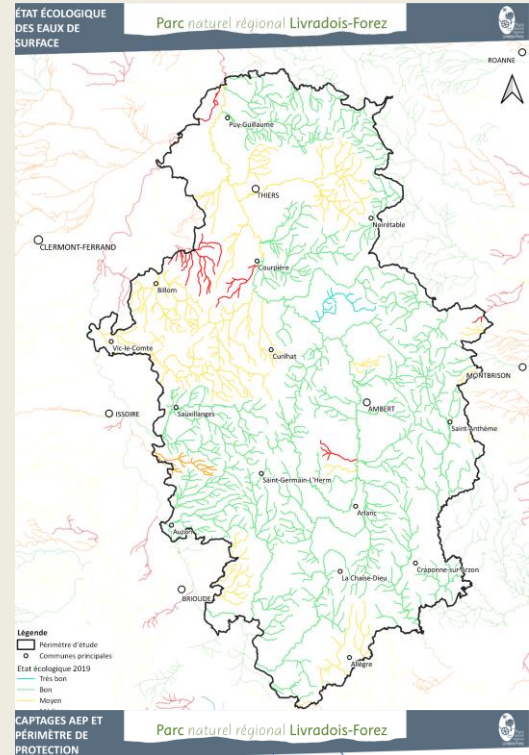
Des **problématiques quantitatives croissantes** du fait de faibles ressources aquifères et de prélèvements divers usages dans les masses d'eau superficielles

Une **gestion hétérogène de l'alimentation en eau potable qui tend à se fragiliser** :

- Nombreux captages AEP et gestion morcelée (73 communes en régie communale et 18 syndicats AEP)
- Vulnérabilité vis-à-vis de l'approvisionnement en eau potable de certaines communes (mono-ressource et/ou réduction des débits)

Des **problématiques d'assainissement des eaux usées à l'origine de pollutions**

- Des problématiques de surcharge pour de nombreuses stations
- Méconnaissance des installations d'assainissement autonome et faible taux de conformité





Forêt

Une forêt ancienne (30% présumée « ancienne »), **résineuse** (2/3 des peuplements) et **omniprésente** – un patrimoine écologique en particulier dans les anciennes sapinières

Une forêt très largement privée (93%), atomisée (70 000 propriétaires) et **très peu gérée** (16% en DGD)

Un capital économique local : source de revenus, 900 emplois directs, présence de 1^{ère} transformation... Un **déficit** sur la 2^{ème} transformation

Une forte valorisation : ¼ des volumes de résineux de la Région, taux de prélèvement élevés, fort accroissement

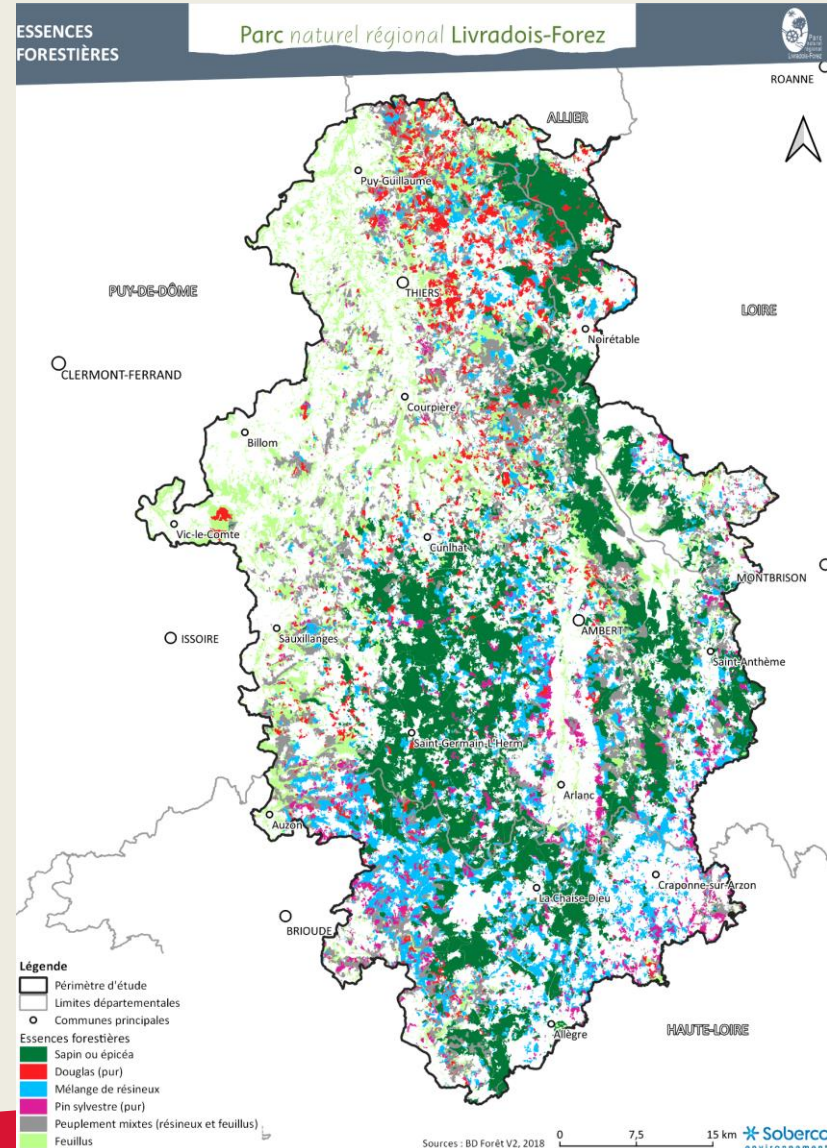
Des problématiques à souligner :

- Sanitaires : dépérissement en basse altitude, attaque de scolytes sur l'épicéa, ...
- Autour de la mobilisation : tensions entre acteurs qui se cristallisent autour des « coupes rases »



Massifs forestiers	Surface forestière (ha)	Volume sur pied		Taux d'accroissement		Prélèvement	
		Millions de m3	m3/ha	m3/an	m3/ha/an	m3/an	Taux
Livradois-Forez	199000	51,35	258	1920000	9,6	1 050 000	55%
Sillon Alpin	253000	57,69	228	1490000	5,9	730 000	49%
Velay	118000	30,69	260	1000000	8,5	600 000	60%
Volcans Limagne	116000	22,54	194	680000	5,9	360 000	53%
Bugey - Jura	151000	31,45	208	960000	6,4	330 000	34%
Beaujolais - Roannais - Lyonnais	106000	22,95	217	850000	8,0	300000	35%

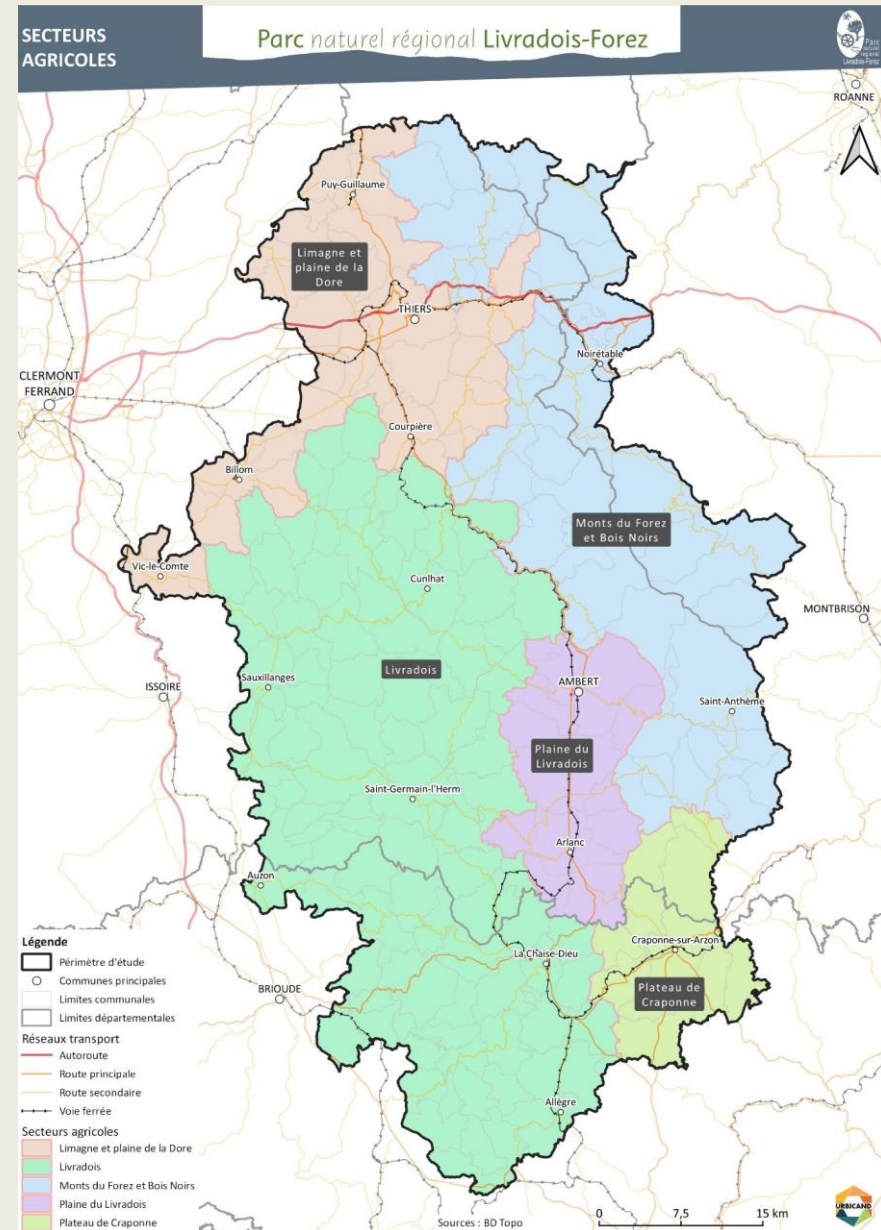
Figure 28 Synthèse des 6 massifs forestiers du PRFR ALIRA dont le prélèvement est supérieur à 300 000 m3 - Source IGN





Agriculture

- Des **secteurs agricoles différenciés**, avec une **place de l'élevage qui reste très structurante**
- Des **tendances longues qui se poursuivent** : diminution du nombre d'exploitations, agrandissements, fragilité de l'emploi ...
- **Une tendance à la diversification** : développement des signes de qualité, de la race ferrandaise, de la vente directe
- **Des problématiques à considérer** :
 - Déficit d'attractivité du métier, difficultés de transmission et de recrutement
 - Une diversification des activités qui reste fragile, des besoins d'organisation des filières de proximité
 - Une fragilité face à l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, la raréfaction de la ressource en eau

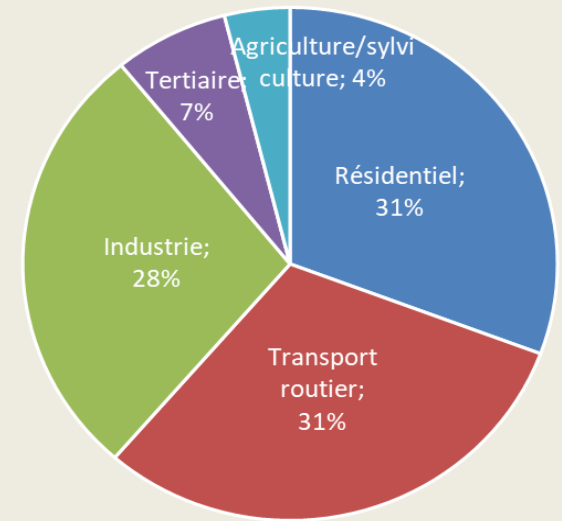




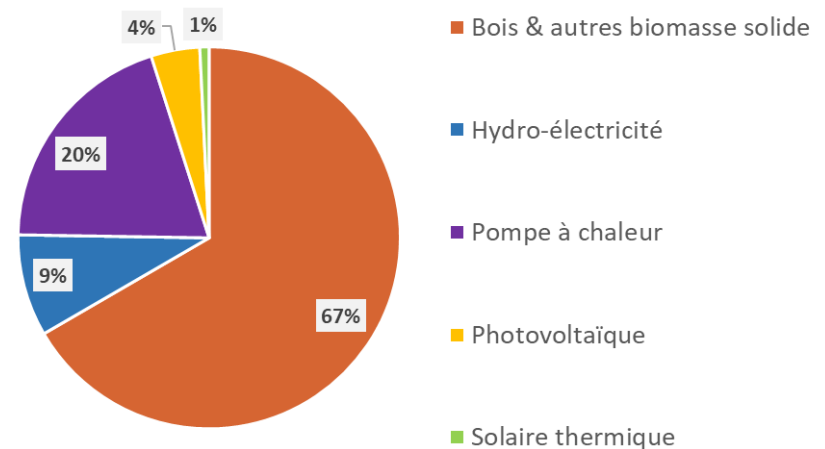
Energie

- Consommation moyenne > consommation régionale et une **augmentation des consommations** ces dernières années (liée au poste industrie 3^{ème} poste)
- Des consommations liées aux **déplacements en hausse**
- Des consommations résidentielles par habitant supérieures à la moyenne nationale (parc logement ancien), mais **en baisse**
- Une importante **précarité des ménages** en lien avec les dépenses pour le carburant et le chauffage

- Un **faible taux** de couverture des consommations par **des ENR** : 15%
- Une **faible évolution de la production d'ENR**, essentiellement orientée vers le **bois énergie**
- Des **potentiels de production** importants, mais différents freins au développement



Sources de production d'énergie



Source : ORCAE



3. Cadre de vie et organisation territoriale



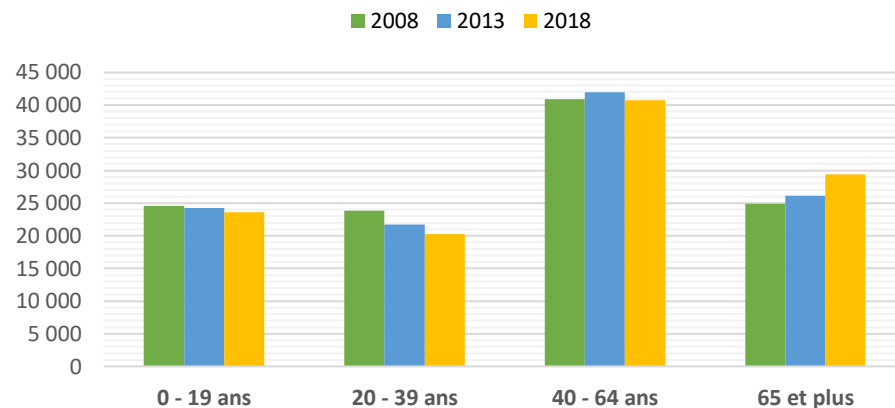


Dynamiques démographiques et résidentielles

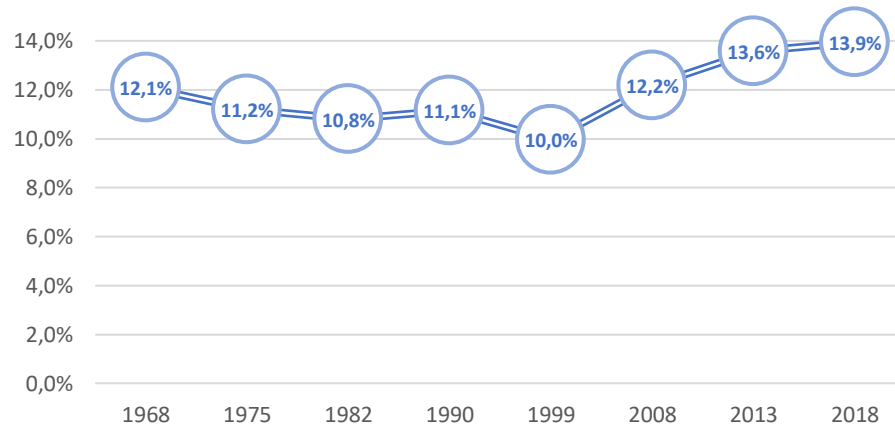
- Une **fragilité sociale à interroger** : fragilité budgétaire, vieillissement, isolement des personnes seules...
- Une **diversité insuffisante de l'offre de logements** : locatif, logements pour les jeunes et les personnes âgées...
- Des **interrogations sur la capacité à produire des logements**, avec des contraintes croissantes (ZAN, coûts) mais un **potentiel élevé de reconquête de la vacance** (14%)
- Des **disparités fortes** entre le nord du territoire (aire urbaine de Clermont-Ferrand) et le sud, plus enclavé
- Une **fragilité des centres bourgs** qui reste d'actualité, avec des enjeux de passage à l'opérationnel sur le renouvellement urbain



Evolution de la répartition de la population du PNR Livradois-Forez par tranche d'âge



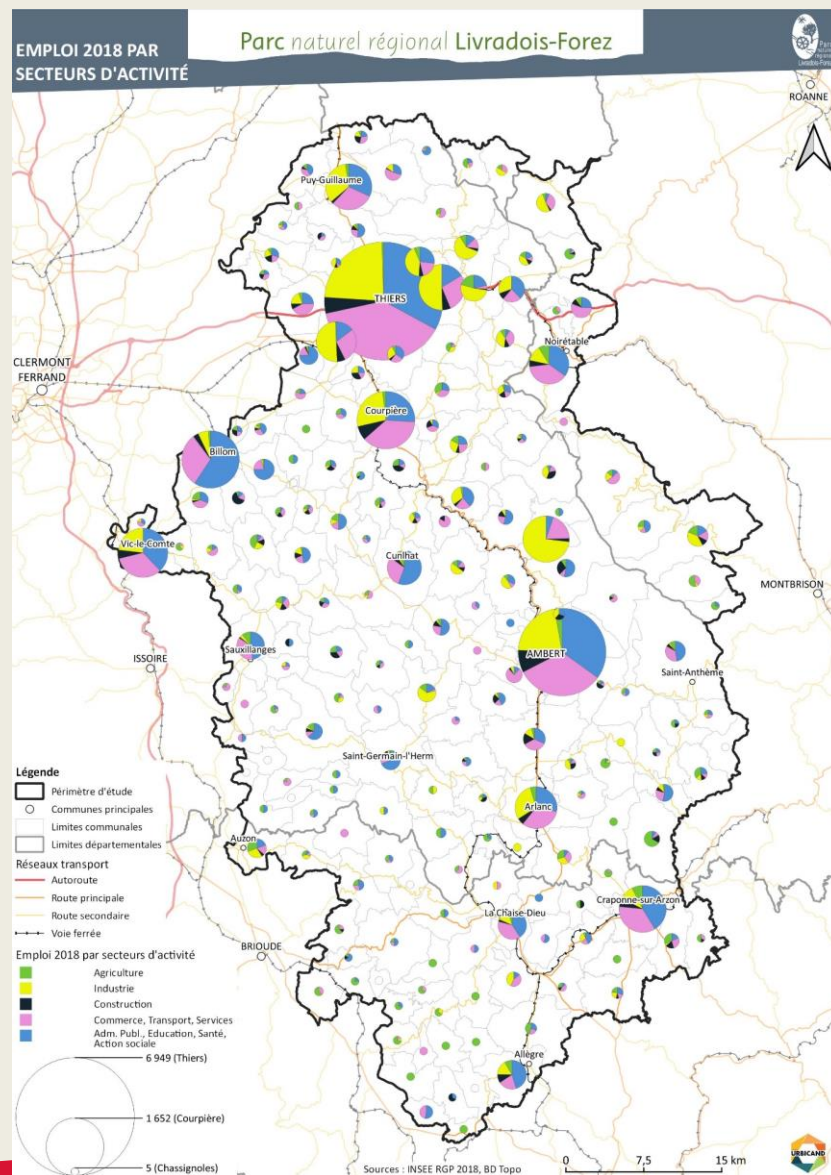
Evolution de la part des logements vacants du PNR Livradois-Forez entre 1968 et 2018





Activité économique & Emploi

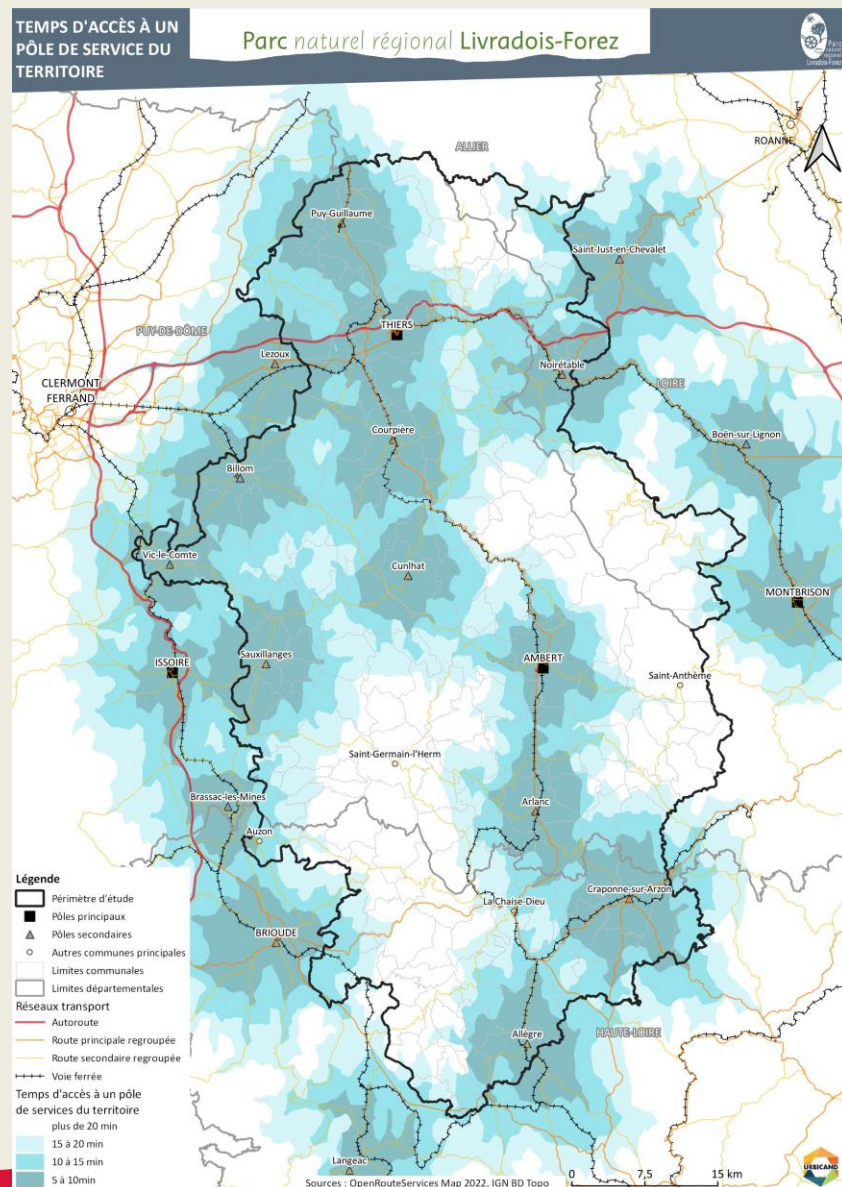
- Deux principaux bassins d'emploi, **relativement fragiles** (emploi en baisse) – une **résidentialisation croissante** du territoire
- Des **moteurs économiques** forts : industrie, service publique, commerce
- Des **actions d'accompagnement** : Réseau Entreprendre, territoire zéro chômeurs, marketing territorial...
- **Des problématiques à souligner** :
 - Déficit d'attractivité du territoire pour les jeunes et les profils nécessaires
 - Difficultés de recrutement et de transmission des entreprises
 - Interrogations sur la **transition vers de nouveaux modèles économiques** : transition écologique et sociale, ESS, nouvelles attentes des salariés, réindustrialisation...





Organisation des services et des mobilités

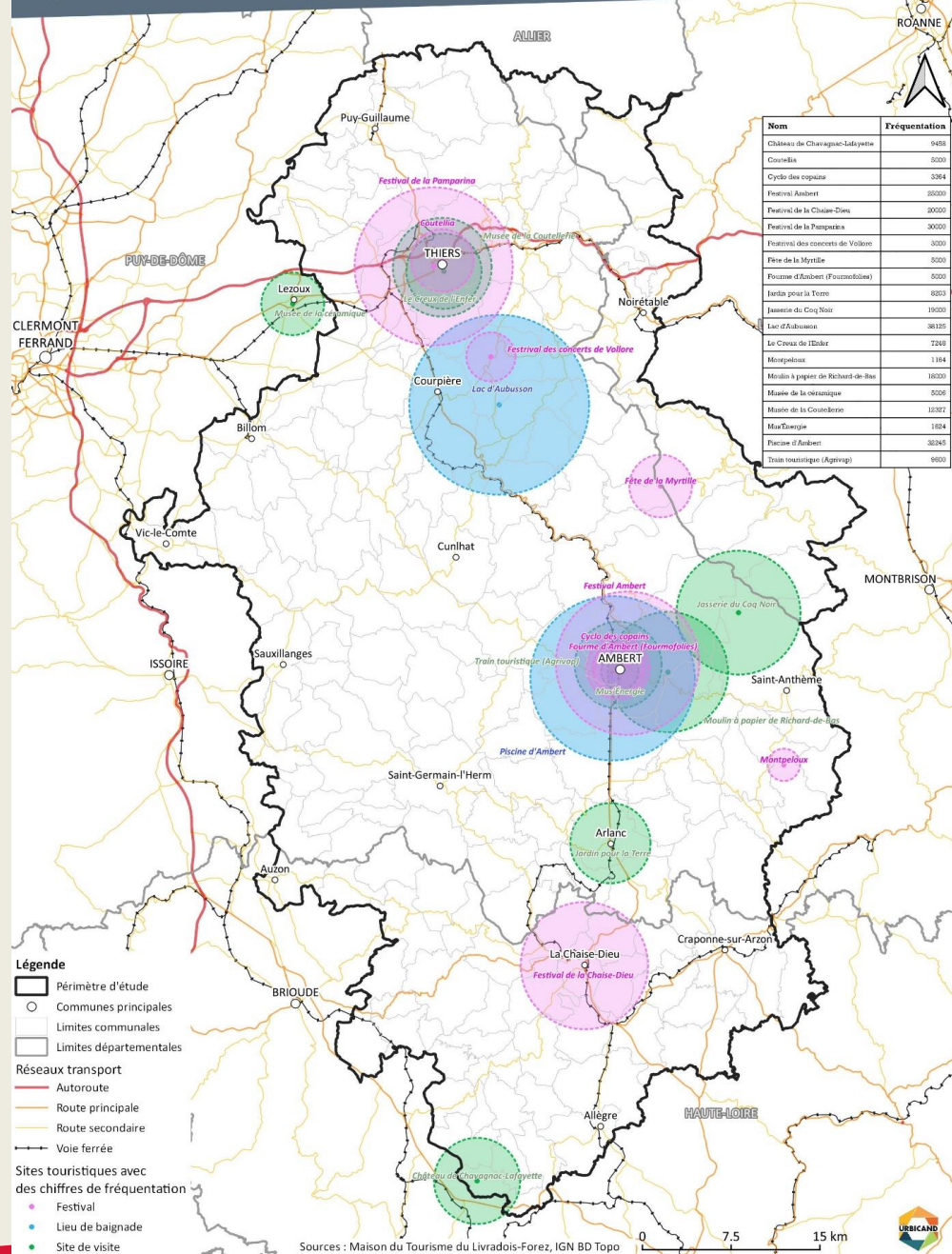
- Un **réseau de pôles de services et de commerces**, existant mais fragile, en particulier dans la partie sud du territoire
- Des « **zones blanches** » qui interrogent : Haut Livradois, Haut-Forez
- Des **outils de mobilité réduits**, avec une offre ferrée qui s'étirole, quelques lignes routières, des pratiques vélo peu développées => **dépendance forte et croissante à la voiture individuelle**
- Des interrogations qui se renforcent : crise énergétique, problématiques d'isolement et d'immobilité avec le vieillissement
- Un **déficit de stratégie de mobilité à l'échelle du Parc**, avec des EPCI qui portent des actions mais sans suffisamment de cohérence territoriale





Tourisme et loisirs

- Un **positionnement en marge des grands flux touristiques** régionaux – importance du tourisme de passage, des résidences secondaires
- Des **atouts à valoriser** : patrimoines, évènementiel, route des métiers, activités de pleine nature, tourisme durable, itinérance...
- Une **offre d'hébergement et de restauration peu étoffée, et fragile** (transmission, rentabilité...)
- Des interrogations pour **développer les mobilités touristiques alternatives**
- Des phénomènes à considérer pour l'avenir : évolution des attentes et pratiques des visiteurs, renforcement des fréquentations des milieux naturels...





Développement culturel

Des pratiques culturelles bien développées avec la montée en compétences des EPCI : lecture publique / réseau « Passeurs de mots », offre cinéma et enseignement musical bien développés

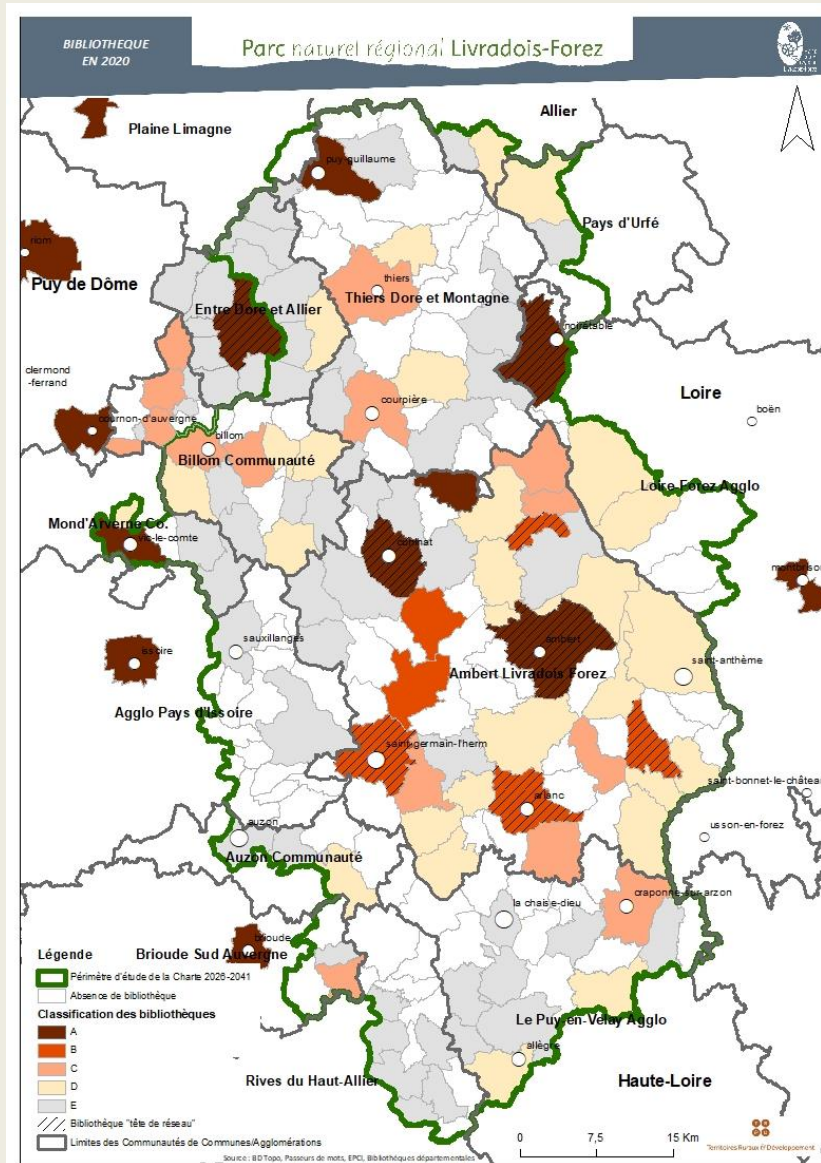
Un bon maillage d'équipements de diffusion, et une programmation riche et diversifiée (festivals, évènements socioculturels, programmation des EPCI)

Des problématiques à souligner :

- Connaissance des pratiques des habitants et acteurs
- Contexte budgétaire contraint des EPCI
- Fragilité de l'offre culturelle (qualité, maillage) dans les franges sud et ouest du territoire
- Besoins de mise en cohérence et de mutualisation



- Entre EPCI et « réseaux culturels du Parc » (Ciné Parc et Passeurs de Mots), acteurs professionnels et associatifs
- Entre territoires (inter-EPCI, Echelle PNR et hors PNR)



TEMPS 3 :
Séquence participative



Séquence participative



Format : groupes de 6 pers.

Déroulé : désigner dans chaque groupe une personne chargée de noter les réponses sur la feuille A3 à disposition

Consignes : répondez collectivement aux questions suivantes :

- En tant qu'habitant, qu'avez-vous à nous apprendre sur le Livradois-Forez : comment le vivez-vous au quotidien ?
- Quels sont les bénéfices et les inconvénients à vivre dans un territoire Parc ?
- Quel avenir pour ce territoire ? Quels enjeux prioritaires ?
- Quelle place pour les initiatives citoyennes ?

Temps : 40 minutes



Conclusion



TOURNÉE PARTICIPATIVE

à votre rencontre
pour recueillir votre avis



JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

- Stand de 10h à 12h à Chalmazel - Jeansagnière
centre-bourg de Chalmazel
- Stand de 14h à 16h à St-Anthème
centre-bourg
- Forum public à 18h à Ambert
salle Ambert en scène

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

- Stand de 10h à 12h à Billom
en face de la mairie
- Stand de 14h à 16h à Courpière
centre-ville
- Forum public à 17h à Thiers
salle du conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

- Stand de 10h à 12h à La Chaise-Dieu
centre-bourg
- Stand de 14h à 16h à St-Germain-l'Herm
centre-bourg
- Forum public à 18h au Vernet-Chaméane
salle des fêtes du Vernet

Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

